

N°1127
Entrée le 28.08.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable et urgence non-reconnue
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.08.2024

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 28 août 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

L'aéroport de Luxembourg - Findel a été fortement affecté suite à la fermeture imprévue de la piste de décollage et d'atterrissage, dès le matin du mercredi 28 août 2024, en raison de dommages constatés sur sa surface asphaltée récemment rénovée. Cette situation a entraîné la suspension temporaire des opérations de décollage et d'atterrissage, provoquant des perturbations considérables dans le programme des vols.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes :

- 1. Pourriez-vous préciser les causes exactes de la détérioration de la surface récemment rénovée de la piste d'atterrissage, notamment en tenant compte de la prise de position du CEO de Lux-Airport qui exclut tout défaut mécanique ?
- 2. Quelles actions ont été entreprises pour atténuer l'impact de cette fermeture sur les voyageurs et les opérations des compagnies aériennes ?
- 3. Est-il prévu de revoir les standards de qualité et de surveillance des travaux de réfection des infrastructures critiques comme celle de la piste d'atterrissage ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo Député Yves Cruchten Député